



CHS-CT du 10 décembre 2021 (séance plénière)

Compte-rendu des représentants CGT

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy Préfecture), Séverine Koperski (Cergy CFIP), Christophe Flux (Cergy Le Montaigne).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant lesquelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

Ordre du jour de ce CHSCT :

1. Approbation du procès verbal du CHSCT du 4 octobre 2021
2. Point sur les prestations de ménage du CID et de la DDFiP
3. Situation RH COVID 19 au CID et de la DDFiP
4. Point sur les résultats d'analyse du réseau d'eau du CID et de la DDFiP
5. Plan de prévention 2021 Société PRODESIGN – révision ouvrants CID
6. 1er bilan des blocs fonctionnels dans les SIP et SIE
7. Budget
8. RESSET 95 : examen des nouvelles inscriptions et actualisation des réponses
9. Fiches de signalement : nouvelles fiches de la DDFiP à examiner
10. Questions diverses

➤ Le registre Hygiène et Sécurité des agents de la DDFIP du Val d'Oise est une application qui s'appelle Rasset95*. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression** sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/spip.php?rubrique321>

*Rasset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du questionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

**Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

Bilan de la mise en place des blocs fonctionnels :

La direction a présenté aux représentants du personnel un bilan pour les SIP et les SIE mais pour les SGC, ce sera seulement en début d'année prochaine. Le document de travail transmis au CHSCT est court, positif et sans données chiffrées.

La CGT signale que la désectorisation a provoqué une baisse d'intérêt du travail pour les agents et qu'ils s'en plaignent. Quel que soit le mode de travail, ancienne ou nouvelle version, en BFRU ou en gestion, les agents sont quand même surchargés de travail. Le manque d'effectif est global et l'impression de ne pas pouvoir y arriver se généralise. Sans parler de la pression hiérarchique. La formation au management des cadres A doit être obligatoire et pas optionnelle. Eux aussi subissent des pressions pouvant amener à des risques psychosociaux, comme l'a souligné l'inspecteur santé et sécurité au travail. Mais le rôle de l'encadrement ne doit pas être uniquement managérial : les agents attendent de leur hiérarchie un soutien technique fort.

Budget :

La formation "risques routiers pour les deux roues" a semble-t-il un bilan mitigé. 10 agents y ont assisté. Comme c'est une nouvelle formation, la CGT a demandé qu'un retour soit demandé à ces agents pour envisager une reprogrammation, suivant leur satisfaction.

Question diverse : température au SiE de Cergy (CFiP de Cergy bâtiment B rez-de-chaussée)

Les collègues travaillent sur ce plateau dans une ambiance thermique de courants d'air. Cette question n'est pas nouvelle et n'est toujours pas réglée, mais à l'occasion de la saison froide et de l'arrivée des collègues du SIE d'Argenteuil sur Cergy, elle est d'actualité ! Alors, la CGT FiP 95 a demandé à la direction ce qu'elle compte faire pour régler ce problème. En effet, les collègues travaillent souvent avec 18° (température insuffisante dans des bureaux) et une température ressentie encore inférieure dans cet espace ouvert et peuplé de courant d'airs froids. Selon les témoignages que la CGT a recueillis sur place, les courants d'air proviennent en particulier des murs extérieurs, des fenêtres, et des puits de lumière, qui sont mal isolés.

Réponse de la direction : suite à la demande de collègues que la CGT avait relayée, des mesures des fluides thermiques ont été réalisées il y a plusieurs mois sur cet espace. Cette étude faisait suite au remplacement préalable d'une porte mal isolée qui donnait directement dehors (ce remplacement de porte n'avait pas permis de résoudre le problème). Ces mesures thermiques ont été réalisées par l'entreprise Bureau Véritas avec une technique infrarouge. Elles ont révélé des failles thermiques (courants d'air) au niveau des puits de lumière au plafond et dans la zone courrier adjacente. Les premières préconisations de Bureau Véritas ont été mises en œuvre par la direction : il s'agissait de ré-équilibrer le système de chauffage du bâtiment (l'entreprise DALKIA est intervenue spécialement pour cela), et également de réduire les baisses de chauffage du week-end. La direction dit qu'elle attendait les premiers froids pour faire un bilan de ces premières actions et envisager une suite. A court terme, un nouveau relevé de températures va être demandé au chef de service. Sur le long terme, il faudra si nécessaire revoir l'isolation des puits de lumière et de la zone courrier.

Pour la CGT FiP 95 : ce que la direction a fait est insuffisant, c'est évident quand on passe dans ce service. Nous avons insisté auprès de la directrice pour que tous les collègues qui ressentent le froid (et ils sont nombreux) soient dotés provisoirement de radiateurs électriques. La résolution de ce problème aurait du être anticipée, et pour cause ! Les "anciens" de Cergy se souviennent de la configuration des lieux avant la mise en place de ce plateau en "Open Space" : il y avait alors des cloisons et des bureaux séparés avec des radiateurs plus nombreux. Pas étonnant que maintenant, il fasse froid : lors de la mise en place de ce plateau, il y a quelques années, beaucoup de cloisons ont été abattues et plusieurs radiateurs qui y étaient fixés ont disparus. Ce sont donc les restructurations à la va-vite de la direction qui ont engendré cette nuisance, à laquelle les collègues sont confrontés aujourd'hui. La résolution de ce problème aujourd'hui ne devrait pas prendre autant de temps. Les collègues ne sont pas sortis d'affaire et la direction est responsable. Elle est plus rapide pour mettre en œuvre ses restructurations !

Question diverse : CfiP d'Ermont pas d'eau chaude sur les lavabos des toilettes refaites et déjà mises en service (celles du RDC)

Réponse de la direction : le service BIL regardera ça lors de la réunion de chantier de mercredi 15 décembre

Question diverse : point COVID

La présidente du CHSCT confirme que le télétravail doit être mis en œuvre autant que possible, sur l'ensemble de nos missions.

Question diverse : les vigiles des accueils

La présence de vigiles est assurée jusqu'à fin janvier 2022

Question diverse : équipements télétravail

De nouveaux téléphones et casques ont été reçus pour remplacer les appareils défectueux. Leur mise en route sera progressive, un seul agent BIL étant affecté à cette tâche.

Question diverse : annulation de l'arbre de Noël

Une compensation a été demandée à la direction, sur le budget directionnel, pour l'annulation de l'arbre de Noël. La directrice a répondu qu'aucune compensation n'était envisageable.

Question diverse : restauration sur le site de Cergy Préfecture

Par mail des chefs de division, il était indiqué que les repas devaient être pris dans les espaces de restauration. Or, le 9 décembre, un mail du secrétariat général annonçait une possibilité dérogatoire de manger sur son bureau. Les espaces de restauration indiqués sont peu nombreux et sous-dimensionnés et il est compliqué de s'organiser avec les autres utilisateurs, qui sont des collègues de la DDFIP et de la Préfecture avec des horaires et des organisations RH différentes. La présidente n'a pas souhaité chercher de solution et se contente de menacer les agents récalcitrants.